

Quelques informations utiles et des petits rappels...

1. cantine scolaire :

***Pour les Abonnés ; le prix du repas est de 3,39 € :**

Selon l'inscription choisie pour votre enfant,

- l'abonnement annuel (tous les jours), le montant de l'abonnement par mois et par enfant est de **46.78 €** (calculé sur 138 jours que compte l'année scolaire 2022/2023 - cf règlement intérieur).
- l'abonnement partiel, montant calculé en fonction des jours de cantine choisis (cf facture)
- Pour tous, règlement de votre facture selon l'option choisie sur le bulletin d'inscription :
 - ⇒ Par prélèvement automatique : la somme sera prélevée au 10 du mois
 - ⇒ A réception de l'avis des sommes à payer : **soit par chèque à envoyer** à la SGC TRESORERIE, 4 avenue Victor Hugo, BP 536, 37300 JOUÉ-LES-TOURS **soit par carte bancaire** sur www.payfip.gouv.fr (site de la Direction Générale des Finances Publiques).

***Pour les repas occasionnels, le prix du ticket est de 3,98€** : le repas doit être réservé au plus tard la veille avant 10 heures, les tickets sont à retirer en mairie (cf. règlement intérieur)

LES MENUS de la cantine sont consultables sur semblancay.com ou sur l'application « PanneauPocket » (application gratuite à télécharger sur votre téléphone ou tablette)

2. garderie périscolaire :

Deux forfaits à régler en mairie, auprès du service espace jeunes :

- ⇒ 45 demi-heures : 42.75€
- ⇒ 15 demi-heures : 17.25€

Enfin, n'hésitez pas à contacter Alexandra pour toute demande d'informations complémentaires, besoin de justificatifs, d'attestations pour votre CE...

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire 2022/2023 !

